

Réactions à la décision de Chantal Daigle de se faire avorter avant un feu vert de la Cour suprême

«L'exercice d'un droit fondamental», selon les pro-choix, une «honte», répliquent les pro-vie

par Rollande PARENT

MONTREAL (PC) — La nouvelle voulant que Chantal Daigle ait déjà eu recours à l'avortement au moment où son avocat tentait d'obtenir le feu vert de la Cour suprême a pris tout le monde par surprise hier, dont les groupes pro-choix et les groupes pro-vie.

La décision de la Cour suprême de lever l'injonction pesant contre la jeune femme de 21 ans a suscité la joie chez les premiers et la déception chez les autres.

La Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit considère que la jeune femme a exercé «un droit légitime, un droit fondamental sur son corps.»

La porte-parole, Manon Bouchard, considère que Mme Daigle a eu raison de ne pas céder à l'intimidation juridique et choisit plutôt de prendre soin de sa santé.

«L'utilisation de l'injonction pour forcer quelqu'un à avoir un enfant est abusive», de dire Mme Bouchard qui se réjouit de ce que la Cour suprême ait entendu la cause Tremblay-Daigle, même si le débat devenait théorique, pour éviter que de semblables situations ne se reproduisent.

Une victoire

La levée de l'injonction constitue une victoire pour Chantal Daigle et pour toutes les femmes, soutient la Coalition.

La Coalition attend de connaître les motifs de la décision des juges pour commenter plus avant.

Mme Bouchard signale avoir recueilli jusqu'ici de \$500 à \$600 pour soutenir Mme Daigle, si elle le désire, et affirme avoir reçu de 200 à 300 lettres qui lui sont adressées.

La Coalition organise aujourd'hui en début de soirée une manifestation d'appui à Chantal Daigle, à Montréal.

Outré

Du côté pro-vie, Me Emile Colas, porte-parole de l'Association des juristes catholiques du Qué-

bec et conseiller juridique de ces mouvements, a déclaré que «c'est une honte d'assassiner ainsi un enfant de cinq mois et de ne pas respecter les lois et les tribunaux», à la nouvelle voulant que Chantal Daigle ait eu recours à l'avortement avant que la Cour suprême ne se prononce.

A travers le pays, suggère Me Colas, on devrait pleurer la mort de cet enfant.

Ce ténor du mouvement pro-vie est d'autant plus outré que jamais la Cour suprême n'a fait preuve d'autant de diligence pour entendre une cause.

«J'espère qu'elle sera sévèrement réprimandée», a-t-il ajouté à l'intention de Chantal Daigle.

Le porte-parole du groupe Médecins pour le respect de la vie, le Dr Paul Auclair, pense que Chantal Daigle court après des ennuis pour avoir ainsi fait la nique aux juges.

Il croit que la jeune femme a «certainement un peu paniqué, perdu la tête.»

M. Auclair soutient que le médecin qui a accepté de faire l'avortement est «difficilement défendable».

Mais il fait le pari que «la lutte est loin d'être finie.» Il prévoit même que «la bataille va se durcir.» D'autres tactiques «pas du tout prévues» seront employées, prévient-il.

Pour lui, il n'est pas question d'écouter «béatement» les juges. Il croit qu'il vaut mieux suivre la voix de sa conscience.

A ses yeux, les juges de la Cour suprême doivent prendre la responsabilité du million de morts survenues au Canada depuis que le gouvernement Trudeau a autorisé l'avortement pour fins thérapeutiques.

L'avocat?

Quant à la Coalition canadienne pour la vie, elle demande qu'une enquête soit faite sur l'avocat Daniel Bédard pour savoir s'il a maintenu le contact avec sa clien-

te. Son porte-parole, M. Joseph Blain, réclame le rappel du Parlement.

Ironiquement, il offre ses sympathies à Chantal Daigle pour l'enfant mort.

Finalement, la Fondation internationale musulmane du Canada inc. a ajouté sa voix aux groupes pro-vie pour dire son désaccord à l'égard du geste posé par Chantal Daigle.

«L'avortement provoqué quand Dieu a déjà insufflé la vie dans le fœtus est interdit et criminel», écrit dans un communiqué le directeur général Youssef Mouammar.

«Le droit de l'enfant à la vie est un droit absolu, à partir du moment où il a entamé le processus de la vie, à la suite de l'acte sexuel procréateur», ajoute-t-il.

Les théologiens musulmans recommandent le recours à l'avortement seulement «si le maintien de la grossesse expose la mère à la mort et s'il n'y a d'autre solution.»

Poursuite?
Rémillard prendra sa décision une fois connus les motifs de la décision de la Cour suprême

CHARLESBOURG (PC) — Il n'est pas question que Chantal Daigle soit poursuivie pour avoir transgressé une injonction tant que la Cour suprême n'aura pas fait connaître ses motifs, a déclaré hier soir le ministre de la Justice et Procureur général, M. Gil Rémillard.

Invité à commenter l'affaire Daigle alors qu'il participait à l'Assemblée d'investiture du candidat libéral dans Charlesbourg, Marc-Yvan Côté, M. Rémillard a indiqué que ses adjoints au ministère de la Justice se penchaient sur le dossier pour l'analyser



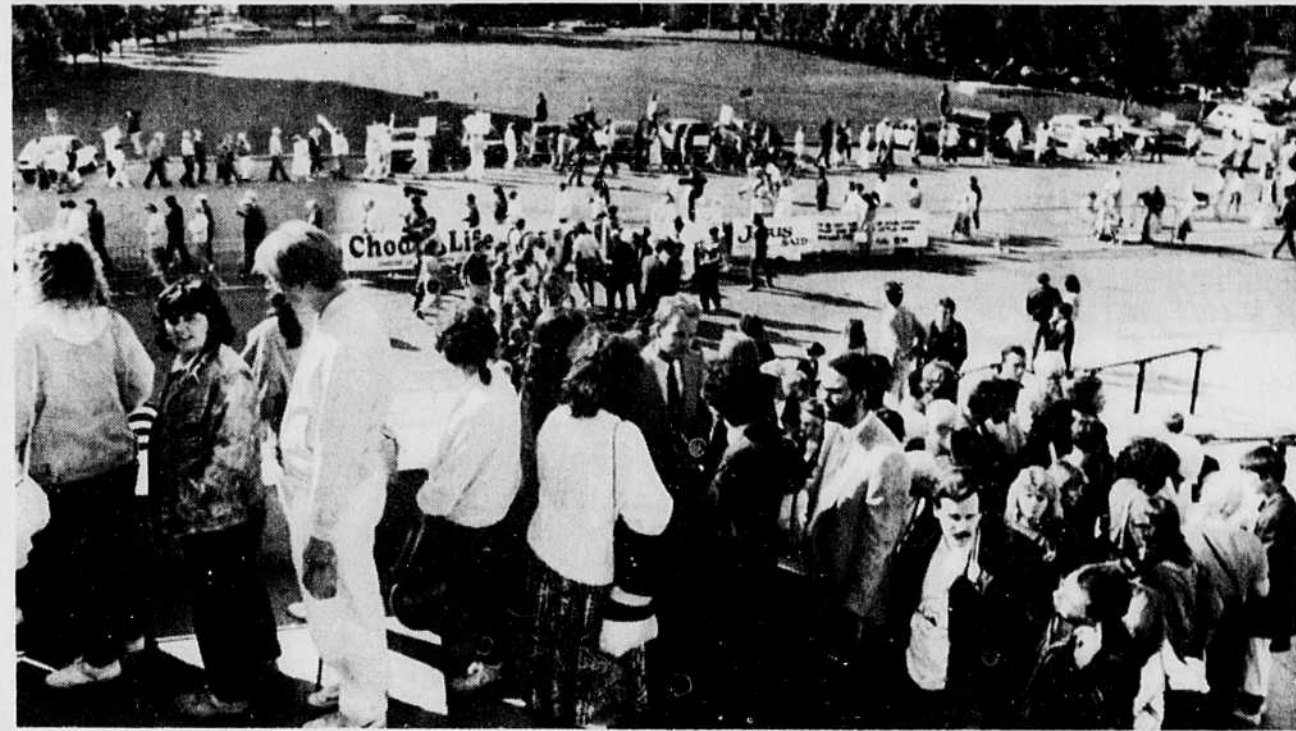
Gil Rémillard

M. Rémillard a convenu que la Cour suprême avait cassé l'injonction mais que par contre, une ordonnance de la Cour avait été violée. «Nous travaillons à évaluer la situation mais il nous faut connaître les motifs de la décision de la Cour suprême», a dit le ministre de la Justice lors de sa brève réaction devant la presse.

M. Rémillard a raconté avoir été informé vers 11h30 hier matin par la Sureté du Québec que Mme Daigle s'est fait avorter.

Il a refusé de dire où cela avait été fait, ni comment la police provinciale avait été informée de ce fait.

L'avortement a cependant été confirmé au ministère de la Justice par l'avocat de l'intéressée.



Une centaine de personnes étaient en file hier matin devant l'édifice de la Cour suprême, mais la GRC n'en a laissé entrer qu'un petit nombre. A l'arrière-plan, les manifestants pro-vie.

«C'est honorable de craquer sous une pression pareille» (Parizeau)

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, s'est dit «bouleversé» par l'annonce, durant l'audition de sa cause devant la Cour suprême du Canada, que Chantal Daigle avait subi un avortement.

M. Parizeau dit comprendre la «pression épouvantable» à laquelle a été soumise Mme Daigle, qui a été traînée devant trois cours de justice durant les dernières semaines et dont la vie privée a été étalée au grand jour.

«En tant que politicien, je suis souvent sous les feux de la rampe. On sait la pression que cela représente, surtout quand il est question de notre intégrité personnelle», a avoué hier le chef péquiste. M. Parizeau a réagi à ce sujet au cours d'une conférence de presse convoquée pour commenter la

nouvelle taxe fédérale sur les produits et services.

«C'est honorable de craquer sous une pression pareille et Chantal Daigle ne doit pas avoir de scrupules à cet égard», a déclaré le chef péquiste.

Il faut, dit-il, que les politiciens se décident une fois pour toutes à prendre leur responsabilité en matière d'avortement de façon à ce qu'une situation semblable ne se reproduise plus.

M. Parizeau demande aussi à la justice de laisser cette femme en paix dorénavant, même si elle est passible d'une peine d'un an de prison et d'une amende de \$50,000 pour outrage au tribunal. «Il est arrivé à cette femme ce qu'on ne voudrait pas qu'il arrive à aucun d'entre nous. Qu'on tienne compte de ça», a conclu le président du PQ.

L'avortement pas pratiqué au CHUS

SHERBROOKE — Chantal Daigle n'a pas subi son avortement au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS). C'est ce qu'a catégoriquement affirmé, hier, le directeur général du CHUS, Normand Simoneau.

Au début de juillet, Mme Daigle avait été référée au CHUS de Sherbrooke pour y subir un avortement, après avoir auparavant entrepris des démarches dans ce but auprès d'un médecin de Chi-

bougamau.

En attente de la décision de la Cour supérieure du Québec, la jeune femme portait alors un fœtus de 20 semaines. Le CHUS fait partie des trois hôpitaux québécois en mesure de réaliser une intervention aussi délicate.

A l'époque, le directeur suppléant du CHUS, Raymond Blouin, avait affirmé que le centre hospitalier se conformerait au jugement de la cour.

Les manifestants pro-vie à Ottawa saisis de stupéfaction

OTTAWA (PC) — La stupéfaction a saisi hier quelque 350 manifestants pro-vie rassemblés devant l'édifice de la Cour suprême, quand ils ont appris que Chantal Daigle avait subi un avortement malgré une injonction d'un tribunal.

Un bon nombre de ces manifestants étaient sur les lieux depuis plusieurs heures.

Lentement, ils ont repris les présents joliment emballés qu'ils avaient placés dans un parc pour enfant installé sur les marches de l'édifice de la Cour suprême. L'ours en peluche, la marchette et les vêtements de bébé, indiquant une affiche, étaient destinés à «Bébé Daigle-Tremblay».

Plusieurs femmes pleuraient en reprenant leurs cadeaux.

Plus tôt, alors que les procureurs arrivaient pour l'audience, les manifestants s'étaient agenouillés et avaient prié avant d'entonner l'hymne canadien. Puis, ils avaient repris leur protestation silencieuse dans le terrain de stationnement.

Bravant la température fraîche, une centaine de personnes étaient en file devant l'édifice dès 5 h du matin pour assister à la séance de la Cour suprême. Finalement, la Gendarmerie canadienne n'en a laissé entrer qu'un petit nombre car seulement une cinquantaine de particuliers peuvent être admis aux audiences de la Cour suprême.

C'EST AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!

1300000

APPROX.

CETTE SEMAINE

S.E.L.E.C.T.



1\$

ÉDITORIAL

L'affaire Daigle-Tremblay et le respect des tribunaux

Il appartiendra aux tribunaux de tirer les conséquences juridiques du geste de Chantal Daigle. Mais chose certaine, Mme Daigle a fait preuve de mépris à l'endroit de nos institutions judiciaires.

La décision de Chantal Daigle suscitera un débordement d'émotions, de toutes parts; le débat s'embrouillera encore davantage. Mais que l'on soit sympathique aux Pro-Choix ou aux Pro-Vie, que l'on ait, comme beaucoup de Canadiens, des opinions plutôt imprécises sur les droits de la mère versus ceux du fœtus, il importe de s'attarder à certains faits fondamentaux.

Ces faits sont assez simples: le plus haut tribunal du pays avait accepté d'entendre Mme Daigle mais, et c'est là l'important, l'injonction décidée par le juge Viens et maintenue par la Cour d'Appel du Québec demeurait toujours en vigueur. Chantal Daigle devait donc respecter cette injonction jusqu'à ce que la Cour Suprême statue sur son cas.

Mme Daigle a peut-être estimé que le processus judiciaire dans lequel elle s'était engagée serait trop long, qu'elle ne pouvait plus attendre. Elle a peut-être aussi présumé que la décision de la Cour Suprême lui serait favorable; ce qui fut d'ailleurs le cas. Mais au fond, peu importe ses motifs, Mme Daigle a décidé de se rendre elle-même justice alors que sa cause était encore pendante. C'est extrêmement

déplorable. D'autant plus que les tribunaux, et particulièrement la Cour Suprême, avaient fait diligence de manière exceptionnelle pour que l'affaire trouve au plus tôt un dénouement.

Même ceux qui combattaient aux côtés de Chantal Daigle ne peuvent raisonnablement se réjouir de la tournure des événements car plus rien ne tient dans une société démocratique lorsque l'on fait fi du système judiciaire; pas plus que tout autre citoyen, Mme Daigle n'aurait dû se considérer au-dessus des décisions des tribunaux.

On dira bien sûr que, de toutes façons, la Cour suprême a finalement donné raison à Chantal Daigle. Et les Pro-Choix ne manqueront pas de célébrer l'héroïne qui a fait primer «ses droits». Mais, à la limite, c'est justifier l'anarchie.

A la décharge de Mme Daigle, il faut dire que le vide juridique sur l'avortement et l'incroyable imbroglio qu'il crée ne sont sûrement pas de nature à favoriser des décisions éclairées et respectueuses de nos institutions. Mais l'incurie du gouvernement autorise-t-elle, justifie-t-elle le mépris des tribunaux? Ce serait faire une équation extrêmement dangereuse que la plupart des citoyens, s'ils y réfléchissent bien, ne sont certainement pas prêts à endosser.

Roch Bilodeau



Question de balance commerciale...

TRIBUNE LIBRE

Le gouvernement veut-il la grève?

Monsieur Daniel Johnson
Président du Conseil du trésor

Je suis membre du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) et je déplore la lenteur que vous manifestez eu égard au règlement de mes conditions de travail. Nous sommes en juillet 1989; ma convention collective est échue depuis décembre 1988. Mon syndicat vous a déposés ses demandes il y a maintenant plus de treize (13) mois, plus précisément le 23 juin 1988.

Mon syndicat fut obligé de soumettre au ministre du Travail, en date du 18 mai dernier, une demande de médiation et ce, après plus de trente (30) séances de négociation avec vos représentants. Mais qu'espérez-vous monsieur Johnson? Que les fonctionnaires du Québec aillent en grève pour qu'on nous reconnaisse des conditions de travail décentes? Ce qui me préoccupe le plus c'est les sous-contracts dans la

fonction publique. Depuis quelques années ceux-ci se multiplient, et vous ne pouvez cacher que c'est purement politique, et on devine facilement à qui cela sert. Quant au service et à la qualité que cela rend à la population, permettez-moi d'en douter, et votre collègue, ministre des Transports, Monsieur Côté, commence à comprendre que de sauver sur la qualité coûte beaucoup plus cher; mais que voulez-vous, cela on le comprend quand on a à coeur l'intérêt des contribuables que nous représentons, et non ses propres intérêts. Comment peut-on avoir le goût de donner du rendement quand notre employeur se permet de donner notre travail aux moins offrants? Vous ne me laissez pas d'autre choix que de voter pour la grève, à moins que vous ne commenciez à négocier de bonne foi et avec sérénité....

Luc Landry
Membre du S.F.P.Q.



Le président du Conseil du Trésor Daniel Johnson

Avortement: assumer ses responsabilités

NDLR Les deux lettres suivantes sur l'avortement nous sont parvenues avant les événements d'hier.

Notre propre nature nous oblige à réfléchir sur l'usage qu'on en fait. Ainsi, l'oeil porte sur la couleur et la lumière; l'oreille porte sur les sons et ne peut porter que sur cela; l'utérus consiste à permettre le développement d'un fœtus. Est-ce qu'on crève l'oeil parce qu'on n'aime pas la couleur ou que la lumière éblouit? Est-ce qu'on défonce le tympan de l'oreille parce que des sons deviennent parfois des bruits d'enfer? Est-ce qu'on détruit un fœtus parce que l'utérus a rempli son rôle, au moment propice? Ces trois interrogations sont identiques. Seuls le bien-être et l'intérêt personnels revendiquent un comportement différent, contre nature.

Chaque éclipse de soleil est accompagnée d'une campagne pour prévenir la cécité due à l'observation intempestive des rayons du soleil; les ouvriers de certains chantiers sont obligés de porter des protecteurs contre le bruit pour prévenir la surdité; que de recommandations faites aux couples en mal d'amour. Si l'imprudence peut conduire à la cécité; si l'indifférence peut conduire à la surdité, si la relation conjugale peut conduire à la maternité et à la paternité, il appartient donc, à chacun et à chacune d'assumer ses responsabilités consciemment, honnêtement et totalement quant aux conséquences de ses actes.

question de gros bon sens, d'équilibre mental et humain.... L'autorité politique et religieuse est parfaitement en droit d'intervenir pour assurer le respect, la protection et le maintien des éléments humains, des facultés individuelles et de l'ordre public. Il m'apparaît que, tant que cette attitude fondamentale ne sera pas acceptée d'emblée, on vivra le chaos, l'anarchie et le désespoir.

Ce n'est pas une question de droit de disposer de son corps; ce n'est pas une question de droit féminin ou masculin, ce n'est pas une question de liberté; c'est une

question de gros bon sens, d'équilibre mental et humain.... L'autorité politique et religieuse est parfaitement en droit d'intervenir pour assurer le respect, la protection et le maintien des éléments humains, des facultés individuelles et de l'ordre public. Il m'apparaît que, tant que cette attitude fondamentale ne sera pas acceptée d'emblée, on vivra le chaos, l'anarchie et le désespoir.

Fernand Drapeau
Sherbrooke

Société déséquilibrée

Le cas de Chantal Daigle fait réfléchir. Cette jeune femme refuse l'enfant qu'elle a conçu avec son ex-ami. Le rejet de celui-ci amène le rejet de l'autre.

Pourquoi refuser un enfant? Irresponsabilité bien sûr. Mais cette irresponsabilité n'est-elle pas due au déséquilibre individuel dans un environnement tout aussi déséquilibré. La société est malade: agression, dépression, surcharge, pollution, dénaturation... Pourquoi procréer et perpétuer de tels problèmes? Ne serait-il pas sage d'assainir l'individu et l'environnement auparavant? Assainir pour reconstruire dans un milieu plus équilibré: voilà ce que peut penser une personne agressée par la vie.

Le cas de Chantal Daigle fait réfléchir. Cette jeune femme refuse l'enfant qu'elle a conçu avec son ex-ami. Le rejet de celui-ci amène le rejet de l'autre.

Pourquoi refuser un enfant? Irresponsabilité bien sûr. Mais cette irresponsabilité n'est-elle pas due au déséquilibre individuel dans un environnement tout aussi déséquilibré. La société est malade: agression, dépression, surcharge, pollution, dénaturation... Pourquoi procréer et perpétuer de tels problèmes? Ne serait-il pas sage d'assainir l'individu et l'environnement auparavant? Assainir pour reconstruire dans un milieu plus équilibré: voilà ce que peut penser une personne agressée par la vie.

Elisabeth Roy
Lac-Mégantic

OPINION DES AUTRES

Via Rail sur la voie de garage

Rôles inversés au sujet de Via Rail. En 1984, les conservateurs exigeaient des audiences publiques des libéraux qui voulaient couper certaines lignes du transport ferroviaire. Aujourd'hui députés de l'opposition, ces mêmes libéraux sillonnent le pays à la recherche d'appuis contre le projet du gouvernement conservateur de sabrer dans les services de la société d'État.

Si les informations obtenues cette semaine par La Presse s'avèrent exactes, le gouvernement Mulroney n'aura pas que les libéraux sur le dos. Les coupures à Via Rail feraient plus mal que prévu: abandon de plus de 50% des trajets et mise à pied de la moitié des 7 000 employés (dont 3 000 au Québec). Symbole de l'union canadienne, le train prend la voie de la confrontation.

Et pour cause puisque les seuls services non touchés se situeraient dans le corridor Québec-Windsor et les neuf lignes dites protégées, dont Montréal-Shawinigan-Jonquière et Montréal-Abitibi, pour le Québec. Les trains transcontinentaux (Toronto-Vancouver et Montréal-Halifax) passeraient à l'histoire, tout comme le tronçon Montréal-Québec par la rive nord.

Un seul critère semble guider le ministre fédéral des Transports, M. Benoît Bouchard, dans le plan qu'il rendra public à la fin du mois, suite à l'étude que la direction de Via Rail lui a remise: couper pour que l'aide financière d'Ottawa passe de 640 millions \$

à 250 millions \$ en 1992. Ainsi l'a décidé le ministre des Finances, dans son dernier budget, face à un déficit inadmissible.

Il y a longtemps qu'on aurait dû s'attaquer au préoccupant déficit annuel du transporteur public en améliorant un service que l'on savait pourri, en augmentant la productivité et en dégraissant tout le rouage administratif. Aussi en partageant équitablement les coûts entre les compagnies de chemin de fer et en comptabilisant correctement les investissements de l'État dans Via Rail.

Mais on ne rattrapera pas le retard en expédiant un dossier qui demande consultation et réflexion. Les coupures auront de

lourdes répercussions sur les populations et les économies locales. L'absence de concurrence fera augmenter les prix. La mise au rancart des trains entraînera-t-elle la construction de nouvelles routes? L'économie n'est donc pas garantie pour les citoyens.

Ottawa se donne une image de protecteur international de l'environnement. Ailleurs on a compris l'importance du transport en commun dans la lutte contre la pollution. Ici, comme l'a si bien décrit l'agronome René Dumont, on pousse l'absurde jusqu'à ancrer le Canada dans la préhistoire des transports contemporains. On va à rebours de la prise de conscience mondiale.

A contre-courant aussi de la volonté populaire. M. Bouchard refuse le débat public et le moratoire de un an que réclament des groupes de pression, syndicaux et gouvernementaux. Est-ce trop exiger que de prendre le temps d'examiner toutes les conséquences d'une décision et les alternatives dont certaines viennent du privé?

Pourquoi le gouvernement ne rend-il pas publique l'étude qu'il a commandée en 1985 et qui recommanderait le maintien des activités de Via Rail? Un service public subventionné à même les impôts du peuple ne peut disparaître sans que les contribuables soient d'abord déceimment informés et sans qu'ils puissent s'exprimer.

Vianney Duchesne
Le Soleil



Benoît Bouchard

POINT DE VUE

Le Canada et le désarmement: une politique à redéfinir

NDLR A l'occasion de la commémoration du bombardement atomique à Hiroshima et Nagasaki, le Conseil estrien pour la paix nous a soumis deux textes sur la question des armements nucléaires. Nous en publions de larges extraits aujourd'hui et demain.

Par sa position géographique et stratégique, entre les Etats-Unis (EU) et l'Union Soviétique (URSS), le Canada est appelé à jouer un rôle grandissant dans les processus de désarmement et du contrôle des armements entre les puissances nucléaires, plus particulièrement les deux superpuissances.

Cependant la façon dont le Canada devrait influencer l'évolution de la situation mondiale à l'aube du 21ème siècle demeure un sujet de préoccupation pour plusieurs Canadiens. Est-il possible pour le Canada d'espérer pouvoir jouer un rôle à la mesure de ses convictions qui ne lui soit pas dicté par la peur de représailles de l'une ou l'autre des puissances nucléaires?

Il ne faut aucun doute que le Canada a contribué de façon significative à la paix mondiale et ce à plusieurs occasions comme l'a démontré sa participation aux Forces de l'ONU, son adhésion à plusieurs traités internationaux, notamment celui de la Non-Prolifération Nucléaire, et ses souhaits maintes fois renouvelés en faveur du désarmement et du contrôle des armes conventionnelles, chimiques et nucléaires, et en faveur d'un arrêt complet des essais d'armes nucléaires.

Pour la majorité des Canadiens les aspirations

nobles de leur gouvernement correspondent fortement à leurs aspirations les plus profondes. Cependant tous ne s'entendent pas pour dire quelle est la plus grande menace à la paix mondiale et de là quelle serait la meilleure façon d'apporter une contribution significative au maintien de la paix, à la sécurité et au désarmement.

Pour le gouvernement «... l'URSS est un adversaire redoutable...» et cela justifie une défense forte (Livre blanc sur la défense). Par contre, comme le révèle un sondage (1988) de l'Institut Canadien pour la Paix et la Sécurité Internationale, la majorité des Canadiens considère que la plus grande menace à la paix mondiale n'émane pas de l'URSS (5 p.c.) ou même des EU (11 p.c.) mais plutôt de la course aux armements entre les deux superpuissances (23 p.c.), de la prolifération des armes nucléaires dans les pays plus petits (32 p.c.) ou encore de la situation prévalant au Moyen-Orient (24 p.c.).

Il est peu probable aussi, pour la presque totalité des Canadiens, que l'Amérique du Nord subisse une attaque de l'URSS. La plus grande menace à la paix proviendrait plutôt, ironiquement, de la course aux armements (pour la paix?) que se livrent entre eux les superpuissances et les conséquences qu'entraîne la modernisation des armements sur l'équilibre de leurs forces et celles des petits pays déjà engagés dans des conflits régionaux.

Approche conservatrice

Malgré un discours sympathique, plusieurs con-

sidèrent que, depuis l'initiative de paix de M. Trudeau en 1978, le gouvernement bifurque de plus en plus vers une approche conservatrice du désarmement et du contrôle des armements propre à l'OTAN, et surtout aux Etats-Unis. Cette approche consiste à négocier des réductions tout en modernisant.

Ainsi, tout en maintenant son discours officiel sur le désarmement, le Canada donne toujours son appui, au sein de l'OTAN, à une politique de défense qui se réserve le droit de l'usage en premier des armes nucléaires. Le Canada se fait aussi un devoir de participer à la modernisation des armes nucléaires aussi déstabilisantes que le missile de croisière «furtif» (stealth) des EU en en permettant l'essai et la mise au point sur son territoire. Le Canada permet également aux navires chargés d'ogives nucléaires de visiter les ports canadiens et espère transformer Goose Bay (Lab.) en une vaste base militaire de pratique pour les forces conventionnelles et nucléaires des pays de l'OTAN.

Par des contrats militaires avec les EU, les entreprises canadiennes sont encouragées à prendre leur part des retombées économiques dans la recherche ou dans la fabrication de composantes d'armes nucléaires. D'une façon plus subtile encore le Canada, bien que de façon indirecte, alimente en matière première les fabricants d'armements nucléaires étant donné qu'il est de loin le plus grand fournisseur d'uranium au monde pour les puissances nucléaires (EU, France, Royaume-Uni).

Qu'advient-il des négociations sur le désarmement qui s'éternissent si le Canada cessait de vendre de l'uranium aux puissances nucléaires, in-

terdisait la fabrication, le transport et les essais de composantes ou d'armes nucléaires sur son territoire?

Pression sur les superpuissances

Le gouvernement du Canada a souvent justifié son appui à des politiques impopulaires de l'OTAN comme un moyen de garder une voix et une influence au sein de cette organisation. Pourtant c'est souvent l'appui ou l'inaction de pays comme le Canada qui évite encore l'isolement, sur la scène internationale, des puissances nucléaires dans leur persistance insensée à toujours aggraver la menace qui place l'humanité en péril.

Pourquoi le Canada ne joindrait-il pas plutôt sa voix à la grande majorité des pays du monde, aussi membres de l'ONU, pour faire pression sur les superpuissances sachant que des accords sur le désarmement sont maintenant possibles?

Pour le Canada il faut redéfinir ce qu'il est possible de réaliser avant de s'engager encore plus dans les processus de modernisation des armements nucléaires. Se contenter de ce que l'on croit possible de faire accepter aux EU ou à l'OTAN ne saurait être à la hauteur des aspirations du Canada et des Canadiens.

Jean Vigneux
Conseil Estrien pour la Paix
Sherbrooke
Tom Vandermeulen
Citoyens pour la Surveillance du Nucléaire
Lennoxville

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Editeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur-adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste-adjoint</p> <p>STÉPHANE LAVALLÉE Chef de presse</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>J. BERTIN ST-AMAND Adjoint au directeur</p> <p>JEAN-FRANÇOIS ROULEAU Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION</p> <p>JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GÉRARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>BENOÎT CÔTÉ Chef pressier</p>	<p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p> <p>BÂTISSE</p> <p>ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE</p> <p>JEAN-NIL LAPLANTE Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>PIERRE-ALAIN DION JACQUES FAUCHER MICHEL FOURNIER MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU</p> <p>CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	---	--	--	---	---	--

SANTÉ

L'électrolyse est une opération sans douleur si elle bien effectuée

— la directrice d'OMI Electrolysis



Un laser de 300 000 \$

Le docteur Kostantinos Psirhamis utilise un laser lithotriteur pour fragmenter les pierres aux reins d'un patient. L'opération se passait dans un hôpital torontois (le Mount Siani Hospital). Le laser sophistiqué de 300 000 \$ serait le seul équipement du genre au Canada.

par Patricia NELSON
Des femmes qui pensent recourir à l'électrolyse, par exemple pour l'épilation d'un duvet de poils au-dessus de la lèvre supérieure, peuvent se demander si l'opération est douloureuse ou si elle laissera des marques rouges. Si l'opération est effectuée par une personne qualifiée, l'électrolyse ne devrait pas faire mal, répond Nicolette Oakwell-Morgan, directrice d'OMI Electrolysis.

Si l'opération cause une sensation de chaud, de picotement, poursuit Mme Oakwell-Morgan, elle ne devrait cependant pas être douloureuse et vous ne devriez jamais avoir la sensation qu'un poil est arraché.

Rougeur

Il se peut qu'une rougeur ou

quelque enflure de la peau se produise, mais cela devrait disparaître dans l'heure qui suit. La plupart des clientes, d'ailleurs, selon Mme Oakwell-Morgan, sont des personnes d'affaires qui suivent une séance de traitement à l'heure du lunch et retournent aussitôt au travail.

L'électrolyse consiste à insérer un filament quasi microscopique dans le follicule pileux et à envoyer, le temps d'une fraction de seconde, un léger courant électrique. Le courant détruit le bulbe, la partie renflée située à la base du poil qui nourrit celui-ci et sans laquelle il ne peut y avoir de nouvelle pousse. La force du courant est déterminée par le type de pousse de poils et le type de peau de la personne se faisant traiter.

L'électrolyse élimine de manière permanente le poil traité.

Cependant, souligne Mme Oakwell-Morgan, les racines de poil sont plus faciles à détruire lorsque la cliente n'a pas déjà utilisé d'autre méthode d'épilation -- pincées ou cire, par exemple.

Le nombre de traitements

Si des épilations ont déjà eu lieu, le follicule peut être déformé ou tordu, l'électrologiste ayant alors de la difficulté à atteindre la tige. Dans de tels cas, il n'est pas rare d'observer une repousse du poil, mais des traitements réguliers, parfois pendant un an ou plus, permettront de venir à bout du problème, éliminant alors le poil définitivement. Le nombre de traitements requis dépend de la texture du poil, du nombre de poils à enlever et de la sensibilité de la peau.

Selon Mme Oakwell-Morgan, la Colombie-Britannique est la seule province où la profession

d'électrologiste est régie par le gouvernement par octroi d'un permis d'exploitation. Ailleurs, il importe donc que les clientes demandent à voir le diplôme de l'opératrice pour s'assurer qu'elles traitent avec une personne qualifiée. De même, elles devraient avoir droit à une consultation gratuite avant le début des traitements, au cours de laquelle l'électrologiste devrait les informer en détail sur la façon dont opère le système, la durée conseillée des traitements. Les clientes devraient aussi, au cours de cette consultation, se faire faire un test sur la sensibilité de leur peau.

Modifications du système pileux

Le système pileux peut subir des modifications au cours de la vie, des médicaments, notamment la pilule contraceptive, mais aussi les changements hormonaux aux différentes étapes de la vie, ou encore le stress tendant à favoriser une pousse drue des poils.

En bref

□ A cause d'une insuffisance de glucose dans le sang?

LONDRES (AFP) — Des chercheurs des Universités de Dundee et d'Edimbourg en Ecosse pensent qu'une partie des décès subits et jusqu'ici inexplicables de nourrissons et d'enfants de moins de 2 ans, pourraient être attribués à une insuffisance de glucose dans le sang.

Dans la dernière édition de la revue médicale britannique The Lancet, les chercheurs affirment que dans 10 cas sur 38, les victimes du syndrome de la mort soudaine d'enfants en bas âge (SIDS - Sudden Infant Death Syndrome) présentaient une déficience dans le système d'accumulation de réserves de glycogène. Cette déficience provoque une rétention dans le foie de glucose qui ne passe plus dans le sang. Cette maladie, souvent héréditaire, est provoquée par de trop faibles concentrations d'enzymes appelées glucose-6-phosphatase.

Les chercheurs écossais ne prétendent pas apporter une réponse définitive aux décès inexplicables de nourrissons mais souhaitent qu'à partir de leur étude, le dépistage des anomalies soit rendu systématique pour permettre un traitement adéquat des enfants nés dans des familles déjà affectées par la maladie.

□ Expérience sur 800 victimes de la maladie de Parkinson

TORONTO (PC) — Des hôpitaux canadiens font actuellement l'expérience, sur 800 victimes de la maladie de Parkinson, d'un nouveau médicament qui, croit-on, pourrait ralentir considérablement la progression de la maladie.

Au Canada, il n'est pas encore permis de distribuer Deprenyl, mais l'entreprise possédant les droits canadiens s'attend à ce que le gouvernement fédéral en permette bientôt la vente.

Deprenyl est en usage depuis plusieurs années en Europe et a reçu dernièrement l'approbation nécessaire aux États-Unis pour traiter les cas graves.

Le médicament semble n'avoir qu'un effet secondaire significatif, a indiqué le docteur Morton Shulman, directeur de Deprenyl Research Ltd., de Toronto. «Il a cependant tendance à vous rendre plus vigoureux sexuellement».

Dr Shulman a lui-même pris le médicament après avoir découvert qu'il souffrait de la maladie de Parkinson, il y a deux ans. Quand il a constaté ses effets indéniables, il a acquis les droits de fabrication pour le Canada et a fondé Deprenyl Research Ltd.

La maladie de Parkinson produit une dégénération du système nerveux, qui entraîne une rigidité musculaire et un tremblement presque constant.

□ De l'aspirine contre les risques d'attaque cardiaque

BOSTON (AP) — La prise régulière d'aspirine réduit de près de moitié les risques d'attaque cardiaque chez les hommes de plus de 50 ans, particulièrement chez ceux qui ont un faible niveau de cholestérol, affirment des chercheurs américains.

Voici un an et demi, les conclusions préliminaires de la même enquête avaient été largement publiées. L'étude montrait alors que la prise d'une aspirine tous les deux jours diminuait très fortement les risques d'attaque cardiaque chez les hommes en bonne santé. La dernière publication présente des résultats plus précis.

Dans l'ensemble, l'étude, qui a porté sur 22,071 médecins qui se sont vu demander de prendre un jour sur deux de l'aspirine, ou de la carotène B ou encore des placebo, montre que les risques d'attaques cardiaques diminuent de 44 pour cent chez les hommes de plus de 50 ans. La diminution du risque ne semble pas bénéficier aux personnes plus jeunes.

Les médecins responsables de l'enquête déconseillent au public de prendre de l'aspirine régulièrement sans consulter au préalable un médecin. D'autres facteurs de risques doivent en effet être pris en compte, comme le taux de cholestérol, la pression artérielle ou les antécédents cardiaques de la famille.

□ Cicatrisation plus rapide

BOSTON (AP-PC) — Un traitement expérimental d'une hormone de croissance qui permet à la peau de se reproduire rapidement pourrait un jour être utilisé pour cicatriser les blessures allant des coupures mineures aux brûlures graves, selon un rapport de médecins américains.

«On nous a toujours enseigné dans les études de médecine qu'il était impossible de favoriser une cicatrisation plus rapide des blessures. Nous avons prouvé que c'était possible», a commenté le Dr Gregory Brown, qui a conduit avec d'autres médecins cette recherche.

Selon la revue médicale New England Journal of Medicine, cette expérience, conduite pour la première fois avec rigueur sur des volontaires, a montré l'efficacité du traitement.

AVIS PUBLIC

VENTE DE LIQUIDATION

Prix Spéciaux sur tous les modèles en inventaire

8.9%

sur modèles

Micra 89

Sentra 89

Pulsar 89

Stanza 89

Camions 89

VENTE le 10-11-12 août 89

- Équipement en cadeau sur plusieurs modèles
- Quantité limitée
- Exceptionnellement ouvert pour vous vendredi soir et samedi
- Vous êtes invités à déguster hot dog et blé d'inde avec nous samedi le 12 août.

LES AUTOMOBILES CARRIER INC.

2835, rue King ouest
Sherbrooke, Québec
J1L 1C6
Tél.: 569-9211

* sur base de 24 mois. 9.9 base de 36 mois. 10.9 base 48 mois. Sur approbation de crédit.

GOÛTER LA FRAICHEUR

PÊCHES À NOYAUX LIBRES
Produit des États-Unis
panier 2 litres

\$ 1.47

Très juteuses et idéales pour la conserve

PRUNE «FRIAR»
Produit des États-Unis

77¢

/lb ou 1.70/kg

CHOU-FLEUR
Produit du Québec
Canada #1
grosneur 12

\$ 1.27

PIMENT ROUGE
Produit de Hollande

\$ 2.97

/lb ou 6.55/kg

AVOCAT
Produit des États-Unis
grosneur 32

77¢

POIRE BARTLETT ROUGE
Produit des États-Unis
grosneur 120

97¢

/lb ou 2.14/kg

PETIT CONCOMBRE
Produit du Québec
Canada #1

57¢

/lb ou 1.26/kg

ANIS OU ANETH
Produit du Québec

57¢

POIS À ECOSSE BILOGIQUES
Produit du Québec
grosneur 1 livre

\$ 1.47

POIS MANGE-TOUT
Produit du Guatemala

\$ 1.97

/lb ou 4.34/kg

FROMAGES

DÉLICRÈME
Saveurs assorties

97¢

/100g ou 4.40/lb

BISCUITS

TARTES AUX FRAISES

\$ 5.37

/kg ou 2.44/lb

CÉLERI
Produit du Québec
Canada #1
grosneur 24

67¢

VRAC

BEURRE D'ARACHIDES NATUREL
• Crémeux
• Croquant

\$ 2.97

/kg ou 1.35/lb

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 8 AU 14 AOÛT 1989

VÉGÉTARIEN

Droit réservé de limiter les quantités

MAGOG - SHERBROOKE - TROIS-RIVIÈRES - CAP-DE-LA-MADELEINE

Au profit de la Fondation canadienne pour l'iléite et la colite

Campagne financière avec le concours d'équipes de baseball

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — Alors que la population peut participer à la campagne de souscription de la Fondation canadienne pour l'iléite et la colite avec le concours des Expos et des Blue Jays, les équipes de baseball d'ici donnent aussi un coup de main à la section estrienne de la Fondation en sollicitant leur entourage.

Mme Martine Fortier, présidente de la section estrienne de la Fondation, explique: «Cette campagne vise à développer la recherche sur la cause de l'iléite et de la colite, deux maladies inflammatoires de l'intestin qui, si elles ont

«Nous lançons un appel à toutes les équipes qui voudraient nous soutenir, exprime Mme Fortier. Au terme de cette campagne, nous offrirons 10 paires de billets qui permettront à une des équipes de se rendre à une partie des Expos. Les intéressés peuvent communiquer avec moi, au numéro de téléphone de la Fondation, section Estrie.»

Feuillets de participation

Quant aux personnes qui veulent participer à la campagne par l'intermédiaire du programme «Retrait sur trois prises de l'iléite et de la colite» mis sur pied avec la collaboration des Expos et des Blue Jays, elles peuvent se procurer des feuillets de participation dans les magasins de sport du Carrefour de l'Estrie.

Il s'agit d'un programme qui consiste à faire une promesse de don sur chaque retrait sur trois prises, réalisé par l'équipe favorite du participant. «Comme chaque équipe effectue environ 900 ou 1000 retraits sur trois prises dans une année, explique Mme Fortier, le don de 0,01 \$ sur chaque retrait peut représenter un don de 10 \$, à la fin de la saison. C'est peu et c'est amusant. Le participant peut donner davantage sur chaque retrait sur trois prises et il peut aussi donner un montant fixe, s'il le désire.» Comme c'est la première fois

que la section estrienne de la Fondation mène une campagne en faisant appel aux équipes de baseball de la région, Mme Fortier dit qu'aucun objectif n'a été officiellement fixé. «Nous rêvons toutefois d'atteindre les 5000 \$», confie-t-elle.

«Ces fonds destinés à la recherche sont très importants, car si l'on sait maintenant que l'iléite et la colite ne sont pas d'origine psycho-somatique et ne dépendent pas non plus de la malnutri-

tion, on ignore toujours quelles en sont les causes. On sait seulement que ce sont des maladies inflammatoires.»

200 000 malades

Et 200 000 Canadiens en souffrent et voient leur vie familiale et sociale bouleversée parce qu'ils sont sans cesse aux prises avec des problèmes de diarrhée, de saignement, de vomissement,

d'amaigrissement, d'affaiblissement, sauf en certaines périodes de rémission.

«On imagine assez bien quel peut être l'impact néfaste de ces maladies sur la personne en ce qui concerne sa vie familiale et son travail. Les plus durement atteintes deviennent non fonctionnelles dans la société.»

L'iléite et la colite frappent généralement les personnes dans leur période la plus active: celle de 15 à 40 ans.

«Les patients sont souvent gênés de parler de leur maladie, révèle Martine Fortier. Un peu comme si, par rapport aux maladies cardiaques, c'était moins noble, puisque ça se traduit par des diarrhées ou des vomissements.»

«Pour aider les gens qui en souffrent, la Fondation, section Estrie, offre des groupes d'entraide qui permettent à ces personnes de discuter entre elles, de découvrir qu'elles ne sont pas seules et de s'aider mutuellement.»



Martine Fortier

été diagnostiquées il y a quelque 50 ans, n'ont toujours pas livré le secret de leur origine aux chercheurs.»

Jusqu'ici, la campagne entreprise par la Fondation en Estrie, sous la présidence d'honneur de M. Jean Arel, a amené la participation d'une dizaine d'équipes de baseball locales.

Controverse autour de l'élévation à la prêtrise anglicane de gens divorcés

LONDRES (AFP) — Après les homosexuels et les femmes, les divorcés pourrissent-ils un jour devenir prêtres?

Si ces sujets restent tabous dans l'Église catholique, apostolique et romaine, ils font l'objet de débats et de décisions controversées au sein de l'Église anglicane plus permissive.

Dans la lutte entre libéraux et traditionalistes anglicans, ces derniers ont remporté une victoire en faisant bloquer par le Parlement britannique une réforme soutenue par le primat de l'Église d'Angleterre, Mgr Robert Runcie, qui aurait permis à 183 hommes et 57 femmes remariés, après avoir été divorcés ou mariés à un partenaire divorcé, d'être ordonnés prêtres ou diacres.

L'expérience d'un prêtre ayant connu un échec dans le mariage pourrait aider les fidèles confrontés à ce genre de situation, affirme l'archevêque de Cantorbéry qui préfère mettre l'accent sur «la grâce» et «le pardon» plutôt que sur la faute.

Pour les adversaires de la réforme, il est inconcevable qu'un prêtre puisse célébrer un mariage en demandant au couple de rester «uni jusqu'à la mort» alors qu'il a lui-même rompu les liens sacrés de son mariage.

Depuis 11 ans, l'Église anglicane débat cette question. En 1987, le synode a voté en faveur de cette réforme, à la majorité des deux tiers dans les collèges évêques et clergé, à la majorité simple dans le collège laïc. Les opposants à cette réforme estiment

que les trois collèges auraient dû l'approuver à la majorité des deux tiers, avant qu'elle ne soit entérinée par le Parlement et obtienne l'assentiment royal.

Il y a deux semaines, la Chambre des Lords, où siègent les deux archevêques et les 24 évêques de l'Église anglicane, avait adopté sans vote la réforme. Mais le 18 juillet, 51 députés contre 45, l'ont rejetée. «C'est un triste jour pour les relations entre l'Église et le Parlement», affirmait Mgr Runcie, soulignant que la réforme n'avait été rejetée que par une courte majorité, dans une assemblée où moins de 15 pour cent des membres (il y a 650 députés aux Communes) étaient présents.

Humiliation

«C'est une humiliation pour l'Église», affirmait le lendemain le Times (conservateur) et le journal se gaussait de «l'incongruité» de la chose dénonçant le «détournement du Parlement» par «une poignée de traditionalistes».

Une assemblée de laïcs où il y a au moins autant de divorcés que d'anglicans pratiquants et autant d'athées que d'agnostiques n'a pas à s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Église, soulignait le Times.

Seul le Daily Telegraph (conservateur) défendait ce rejet en indiquant que «l'on ne pouvait pas faire entièrement confiance au synode pour défendre la tradition et les croyances de l'Église d'Angleterre».

Bouclair

POUR TOUS VOS BESOINS EN COUTURE

La vente se termine le 12 août 1989

LIQUIDATION DE TISSUS D'ÉTÉ ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%

NOUS VOUS PRESENTONS

Notre collection de tissus imprimés importés d'Europe et exclusifs à Bouclair

ACCESSOIRES DE COUTURE ÉPARGNEZ 33 1/3%

FIL À SURJETER ET ÉLASTIQUES de J.P. Coats.

ÉPARGNEZ 33 1/3%

LAINAGES À TRÈS BAS PRIX.

Grand choix de couleurs, textures et épaisseurs. A partir de 532 m. ord. 7.99

ÉPARGNEZ 25%

FAILLE MÉLISSA ET JACQUARD REALTO

100% polyester. Assortiment de couleurs. 899 m. ord. 11.99 m.

ÉPARGNEZ 20%

VELOURS CÔTELÉS

Fins et moyens. Coton et mélange coton. 559 m. ord. 6.99 m.

SHERBROOKE

3300 Portland
569-5989
Place Belvédère
822-1046

DRUMMONDVILLE

400 Boul. St-Joseph
474-1980-1985

GRANBY

14 Simmonds Sud
378-5999

ST-HYACINTHE

2265 Casavant Ouest
771-4294-4295

L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAIT!

LIQUIDATION finale d'été!

Nos bas prix ont encore été réduits, ainsi vous pouvez épargner encore plus sur la plupart de notre marchandise d'été

Jusqu'à 75% de rabais

sur les vêtements, tissus, chaussures et d'autres articles pour toute la famille

Au Bon Marché
45, King ouest



Accès facile du stationnement municipal de la rue Albert.

VIVRE

En France, un logiciel spécialement conçu épaulé les parents dans la recherche d'un prénom pour leur bébé

ANNECY (AP) — Choisir le prénom d'un bébé est parfois un casse-tête pour certains futurs parents. Confronté au problème il y a quelques années, un habitant d'Anancy, Claude-Eugène Bouvier, a créé un logiciel qui, à partir d'un questionnaire, sélectionne parmi 5.000 prénoms les mieux adaptés au futur bébé.

Les parents indiquent sur le questionnaire le nom de famille, leurs propres prénoms et différents paramètres tels que la longueur du prénom souhaité, l'initiale préférée, celle à éviter, si le prénom doit être à la mode ou

pas, l'origine géographique, historique ou régionale, etc.

La société «Puissance N» qu'a créée M. Bouvier à Meythet, en banlieue d'Anancy, entre toutes ces composantes dans un logiciel. Pendant 15 minutes l'appareil analyse les données, sélectionne, étudie, vérifie et rend son «verdict» sous la forme d'un «palmarès» de 10 prénoms masculins et 10 prénoms féminins.

La machine donne à chacun de ces 20 prénoms une note, en fonction des données entrées à partir du questionnaire. Le premier choix de chaque liste est analysé

dans les domaines de l'histoire, de l'étymologie, du caractère supposé, etc. L'ordinateur commente le choix des parents et transcrit sous la forme d'un tableau les affinités probables. Le tout est luxueusement présenté dans un livret en couleurs, illustré, pour environ \$25.

La mise au point de ce programme a pris environ cinq ans de travail. Aujourd'hui il tourne sans problème mais les milliers de données doivent sans cesse être remises à jour. Outre le fichier des prénoms issu du calendrier liturgique romain (environ 3.000), de documentations, de l'état-civil de cinq régions et de listes de prénoms de personnages célèbres, y compris ceux des feuilletons télévisés, chaque jour une revue de presse de tous les quotidiens régionaux et surtout de leurs avis d'état-civil permet de «réactualiser» les prénoms.

Au total ce sont 14 fichiers, soit environ 15.000 lignes, que gèrent en permanence l'ordinateur et son logiciel.

La «consultation» se fait principalement par courrier. La société «Puissance N» s'appuie sur son produit, qui marche déjà bien en France, sur le marché européen et même aux États-Unis. M. Bouvier, le concepteur du logiciel, en attend beaucoup et il recherche des distributeurs et exploitants de par le monde.

En bref

Subventions fédérales à deux organismes — Deux organismes régionaux à but non lucratif de la région ont reçu récemment des subventions fédérales pour l'amélioration de leurs services. Le regroupement régional des organismes de revendication des droits des personnes handicapées en Estrie, Action Handicap Estrie, a obtenu une aide financière de 5000 \$ du Secrétaire d'Etat pour lui permettre de mettre au point des outils de formation adaptée. D'autre part, le groupe Femmes en Tête-Estrie reçoit la somme de 7000 \$ pour la promotion de la femme.

Gagnants du concours de la SPAE — Quatre fillettes et un garçon de la région ont remporté le premier concours de dessins d'animaux de la Société protectrice des Animaux de l'Estrie (SPAE). Organisé dans le cadre du Village culturel de l'Estrie, la SPAE a recueilli 160 dessins entre les 6 et 9 juillet sous le thème «Comment je rends un animal heureux». Les deux premiers prix furent respectivement décernés à Natacha Sangalli, âgée de 11 ans, de Sherbrooke et à Marie-Eve Bureau, 8 ans, de Weedon. Les trois gagnants du troisième prix sont Michelle Desrochers, 12 ans, du Canton d'Ascot, Marjolaine Mayette, 11 ans, de Richmond, ainsi que Daniel Nadeau, 11 ans, d'East Angus.

Chevaliers de Colomb de Valcourt — Le conseil 3207 des Chevaliers de Colomb de Valcourt a récemment élu son nouveau comité d'officiers composé de 20 membres. Le conseil a ensuite porté René Vallières au titre de Grand Chevalier pour l'année 89-90.

Retrouvailles des Mercier — Les Mercier d'Amérique du Nord se rassembleront à nouveau cette année pour des retrouvailles, à St-François de Montmagny, le dimanche 20 août. La journée débutera par une messe à 10 heures dans l'église paroissiale, suivie de l'assemblée annuelle de l'association, d'une épouquette de blé d'inde et d'un hommage aux pionniers défricheurs Pierre Mercier et J. Pascal Mercier, de Berthier-en-Bas. L'inscription se fera à compter de 9h30 au Centre des loisirs de Saint-François où se dérouleront les activités de la journée.

Campagne de Secours aux aînés — Les personnes âgées sont bien souvent laissées pour compte sous prétexte qu'ils ne travaillent plus, consomment moins ou ne paient presque pas d'impôts. Afin d'améliorer leur sort, l'organisme Secours aux Aînés tiendra, du 14 au 28 août, sa campagne de fonds annuelle. Cette filiale de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger est vouée à l'amélioration de la situation des aînés. Leur oeuvre est inspirée par Son Éminence le Cardinal Léger.

Rappel de la Société d'arthrite — La campagne de levée de fonds 1989 pour la Société d'arthrite rappelle aux professionnels, industriels et commerçants de l'Estrie que la sollicitation prendra fin le 30 septembre. L'objectif fixé est de 10 000 \$. Les donateurs peuvent envoyer leurs contributions au président Michel Lavoie, C.P. 250, Sherbrooke.



FRANCINE

(anciennement de chez Opale Beauté Coiffure), vous invite amicalement à venir la rencontrer au

Salon Renée
au 554 King est
Ouvert 5 jours
tél.: 569-1942

Au plaisir de vous revoir.

Propr. Francine Lallier 2916x

VENTE PRE-SAISON

20%

DE RABAIS
sur tous nos
MANTEAUX D'HIVER

Imaginez, nos nouveautés de la saison sont déjà en vente.
Tailles 3 à 15
4 à 20
14 1/2 à 24 1/2

Plan mise de côté.

Nouvelle Mode

20, Wellington nord
Centre-ville, Sherbrooke

Depuis 43 ans à votre service

FABRICVILLE

VENTE INCROYABLE

DE FOURRURE

LES 9, 10, 11 et 12 AOÛT 89

Pour faire place à notre nouvelle collection 1989-90, nous offrons tous les manteaux et chapeaux en magasin au

50%
rabais de

MARCEL Jodoin
FOURRURES INC.

64, rue Meadow
Sherbrooke

Tél.: 562-0429

La seule et unique 'VENTE'!

**ACHETEZ-EN 1
RECEVEZ-EN 2
GRATIS!**

Se termine dans
4 JOURS
le 12 août 1989

Sur tout notre inventaire de tissus mode* printemps/été

Achetez **1 m** au prix rég., Obtenez **2 m** de valeur égale **GRATIS!**

*Exc.: articles de base, nouveaux articles et tissus sélectionnés.

PLUS DE 100 000 mètres Obtenez **2 m** **Gratis!**

Poly/coton, tissus de toile, tissus de costumes, poly-rayonne, rayonne, tissus épais, polyester de fantaisie, gabardine des Bahamas et bien plus!!
Achetez 1 mètre complet au prix rég.

Patrons McCall's: Obtenez-en **2 m** **GRATIS!**
Achetez 1 patron au prix rég. Avec la carte 'Gold' (limite 2 gratis)

DRAPERIES: Achetez 1 mètre complet au prix rég. Obtenez **2 m** **GRATIS!**
sélectionnées

FABRICVILLE
Le plus important distributeur de tissus et draperies au Canada

Meilleure qualité, meilleurs prix.

PROMENADE DES GRANDES FOURCHES
821-2150
100 Des Grandes Fourches sud, Sherbrooke

120 magasins à travers le Canada.

Bizarreries

Parfum sans alcool et anti-gel pour moustaches

ROUEN (AP-PC) — Véritable révolutionnaire du cosmétique, Jean-Claude Mouton est le chef d'une entreprise pour le moins originale. Fort de son expérience d'ingénieur chimiste, cet industriel français s'est lancé dans un créneau inexploité par les grandes firmes: la fabrication des produits les plus inattendus, savamment testés dans son laboratoire de Rouen, tel l'anti-gel pour moustache ou le parfum sans alcool pour les femmes musulmanes. Avant cet ingénieur inventeur, personne n'aurait sans doute songé à concevoir un anti-gel pour moustaches. Pourtant, un coup de fil d'un de ses clients canadiens a servi de catalyseur à notre brillant ingénieur. «En France, un tel produit peut nous paraître idiot. Mais là-bas, les températures de 40 degrés en dessous de zéro sont de rigueur. Certaines belles moustaches en arrivent à se casser sous les assauts du givre. La formule n'a pas

été trop difficile à réaliser. Notre mérite est d'avoir été les premiers à y penser.» Mais Jean-Claude Mouton est aussi l'inventeur du parfum sans alcool destiné aux femmes arabes. Tradition religieuse oblige! Sollicité par ses clients d'Arabie Saoudite, l'ingénieur chimiste est parti à la conquête du marché musulman.

Les blanchisseurs...

Son capiteux produit, très concentré, à la senteur tenace n'a pas tardé à connaître un vif succès. Aujourd'hui, il est distribué par les plus prestigieuses marques de parfums. L'alcool a été remplacé par un produit de substitution. Une fois encore, il suffisait d'être à l'écoute du marché. Mais le tour du monde des inventions de Jean-Claude Mouton ne s'arrête pas là. La grande folie dans les pays d'Asie et d'Afrique est actuellement l'utilisation des produits éclaircissant la peau.

Ceux qui existent sur le marché ne sont pas sans danger. Des Africaines ont d'ailleurs succombé à une dépigmentation accélérée de la peau.

C'est au laboratoire de Jean-Claude Mouton qu'on doit le premier produit éclaircissant essentiellement végétal. Après résultats des tests médicaux effectués aux Antilles et à la Réunion, le nouveau produit ne tardera pas à être commercialisé.

Mais en cette année révolutionnaire, comment ne pas évoquer l'invention du bain moussant tricolore. Trois tubes de gel qui ont la propriété de ne pas se mélanger. Versés dans l'eau du bain, celle-ci se «patiotise» et prend la couleur du drapeau bleu, blanc, rouge.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici le bulletin météorologique pour la province de Québec émis par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi.

Situation générale: un dome d'air froid sur le centre du Québec a donné une autre journée plutôt nuageuse et fraîche sur la plupart des régions hier. Ce dome se déplace lentement vers l'est, amorçant un dégagement sur les régions de l'ouest ce soir ou cette nuit.

Cette tendance continuera au cours des prochains jours de sorte que toutes les régions seront généralement ensoleillées jeudi. Les températures amorceront une lente remontée, mais demeureront sous les normales pendant les prochains jours.

ESTRIE: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Min.: près de 11. Max.: près de 20. Vents modérés en après-midi. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

TROIS-RIVIERES, DRUMMONDVILLE, QUÉBEC: ciel variable. Possibilité d'une averse en après-midi. Min.: près de 9. Max.: près de 20. Vents modérés en après-midi. Probabilités de précipitations: 20 pour cent. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

OTTAWA-HULL-CORNWALL: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 10. Max.: près de 22. Vents modérés en après-midi. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

LAURENTIDES, SAGUENAY, LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Min.: près de 8. Max.: près de 17. Vents modérés en après-midi. Probabilités de précipitations: 40 pour cent. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Min.: près de 8. Max.: 18 à 20. Vents modérés en après-midi. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

RÉSERVOIRS CABONGA et GOUIN, LAC SAINT-JEAN: nuageux avec éclaircies et possibilité d'une averse. Min.: 8 à 10. Max.: près de 17. Vents modérés en après-midi. Probabilités de précipitations: 20 pour cent. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

CHARLEVOIX et RIVIERE-DU-LOUP, RIMOUSKI-MATAPÉDIA: ciel variable et possibilité d'une averse. Min.: près de 10. Max.: près de 18. Vents modérés en après-midi. Probabilités de précipitations: 20 pour cent. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS et PARC DE LA GASPÉSIE, GASPÉ et PARC FORILLON: ciel variable et possibilité d'une averse. Min.: près de 10. Max.: près de 18. Vents modérés en après-midi. Probabilités de précipitations: 20 pour cent. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

BAIE-COMEAU, SEPT-ÎLES: ciel variable et possibilité d'une averse. Min.: de 8 à 10. Max.: de 16 à 18. Vents modérés. Probabilités de précipitations: 30 pour cent. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

Dans le monde

MaxMin	Honolulu	31 23	Nassau	20 12	
Amsterdam	22 17	Islamabad	35 23	New Delhi	38 28
Athènes	35 20	Istanbul	30 19	Nicosie	38 19
Bahraïn	38 31	Jakarta	32 23	Oslo	21 15
Bangkok	33 25	Jérusalem	30 21	Paris	23 15
Beyrouth	33 25	Johannesburg	19 2	Pékin	34 20
Belgrade	30 18	Kiev	25 15	Rio	22 15
Berlin	26 16	Kuala Lumpur	33 23	Rome	32 20
Bermudes	30 20	La Havane	31 25	San Juan	32 25
Bogota	17 6	Le Caire	34 22	Santiago	18 3
Bruxelles	26 10	Lima	19 14	Sao Paulo	19 7
Buenos Aires	19 12	Lisbonne	27 19	Séoul	31 25
Caracas	26 18	Londres	25 17	Singapour	31 24
Copenhague	22 15	Madrid	33 17	Stockholm	22 16
Dublin	21 13	Manille	31 24	Taipei	35 25
Francfort	26 17	Mexico	24 12	Tel Aviv	30 22
Genève	31 18	Montevideo	19 9	Tokyo	35 25
Helsinki	23 8	Moscou	21 14	Varsovie	25 8
Hong Kong	32 28			Vienne	26 18

On aura tout vu



Visiteur indésirable

Un alligator de près de trois mètres de longueur a semé la pagaille dans un magasin de tapis à Cocoa, en Floride. Après une mêlée de 15 minutes, les policiers Gene Hope et Eric Kennard sont finalement venus à bout de l'animal.

TIRAGE - VOYAGE - POMPIERS



Le dernier tirage voyage de l'Association des Pompiers de Sherbrooke a eu lieu le mardi 1er août dernier à la piscine de l'Auberge Royale. Étaient présents à cette occasion de gauche à droite: Luc Gagnon pompier et responsable du tirage voyage, Alain Morissette pompier, Danielle Bouchard de Tours Vogue, C. Stuart Prest de l'Office de la Jamaïque et Jean-François Rouleau, adjoint au directeur de la publicité à La Tribune.

(Publi-reportage) 2508

La Tribune salue



Dominique Fauteux, animatrice aux ateliers socio-culturels.

Ephémérides

C'est le mercredi 9 août 1989, 221e jour de l'année. Fête à souhaiter: Amour (martyr en Franche-Comté)

Anniversaires historiques:
1987 — Décès du comédien québécois Roger Garand à l'âge de 65 ans.
1985 — Fusillade contre un restaurant juif de la rue des Rosiers, à Paris: six morts, 22 blessés.
1983 — Des avions de l'armée de l'air libyenne bombardent des positions gouvernementales à Faya-Largeau, dans le nord du Tchad: déclenchement de l'opération Manta.
1978 — Le nageur canadien Graham Smith obtient au Canada une 26e médaille d'or lors des Jeux du Commonwealth, à Edmonton, un record pour le pays.
1976 — Pacifique Plante, ex-chef de police de Montréal, meurt au Mexique, où il vivait en exil.
1974 — Démission du président américain Nixon à la suite du scandale du Watergate.
1971 — Au moins 13 personnes sont tuées dans des affrontements à Belfast, en Irlande du Nord.
1969 — L'actrice Sharon Tate, ainsi que trois hommes et une femme sont assassinés dans une maison de Beverly Hills, en Californie.
1960 — Coup d'Etat au Laos.
1954 — Funérailles d'Emilie Dionne, une des jumelles, dans la paroisse de Corbeil, en Ontario.
1945 — Après le bombardement d'Hiroshima, un avion américain lâche une seconde bombe atomique sur le Japon, qui détruit plus de la moitié de la ville de Nagasaki.
1942 — Les autorités britanniques arrêtent le Mahatma Gandhi, qui demeurera interné jusqu'en 1944.

Ils sont nés un 9 août:

Le biographe anglais Isaac Walton (1593-1683)
Le poète et dramaturge anglais John Dryden (1631-1700)
L'auteur, acteur et chansonnier français Noël-Noël (1897)
L'actrice française Bulle Ogier (1939)

PENSÉE DU JOUR

Le n'est pas tout d'avoir raison, encore faut-il attendre son heure. (Charlotte Savary)

Carnet communautaire

Marché aux puces

Le Club Optimiste Bellevue organise un marché aux puces au Parc Belvédère, sur le Chemin Thibault, à Ascot, les 12 et 13 août prochains dans le cadre du tournoi de balles de rue. Pour location de tables, signaler le 565-7429.

Récepteur programmable portatif à dix canaux et portée de dix gammes. 20-139.....149.95

rabais \$50
499.95

Caméra 35mm avec un rouleau de film Kodak 12 poses, lentille f5.6, étui, et piles. 16-8901.....29.95

rabais 25%
39.95

Magnétocassette portatif personnel noir ou jaune, avec casque d'écoute. 14-9166/67.....ch. 19.95

rabais 33%
ch. 29.95

Radio AM portative avec casque d'écoute. 12-106.....9.95

rabais \$5
44.95

Paquet de 5 cassettes audio Memorex® 90-min. 44-8301.....9.95

rabais 33%
44.95

Radio étanche. 12-784.....16.95

rabais \$8
24.95

Micro-lecteur/cassette. 14-1041.....69.95

rabais \$10
79.95

Ampli TV/FM. 15-1108.....44.95

rabais \$15
69.95

Radio Shack
DIVISION INTERTAIN CANADA LTEE.

Le solde expire le 31 août 1989

Tout pour un retour à l'école de style!



Cellulaire à mémoire de 98 numéros, antenne, alimentation et piles. 17-1003/8104/203/23-131....1499.00

rabais \$873
Total/prix cour. 2072.80

Poste SRG/récepteur Weatheradio® recevant tous les canaux SRG, trois canaux météo. 21-1515.....89.95

rabais \$50
439.95

Lecteur de cassette AM/FM stéréo portatif avec 2 H.P. 3 1/2", micros intégrés. 14-753.....69.95

rabais \$30
99.95

Lecteur de cassette pour dessous de planche de bord, arrêt autom. et avance rapide. 12-1984...39.95

rabais \$20
59.95

Calculatrice à 2 alimentations, à affichage 10 chiffres et formules intégrées. 65-991.....29.95

rabais 33%
44.95

rabais \$400
Liquidation. Était 999.00 dans cat. '89

La DMP 440 à matrice de points, imprime jusqu'à 300 car.s., sur 132 colonnes. 3 modes. 26-2808.....599.00

À l'exception des articles en liquidation, des bons de réduction d'articles seront remis si un article est épuisé. Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de frappe. Sauf mention contraire, piles-cassettes/adaptateurs non fournis. ATTENTION: La copie de matériel avec droits d'auteur est interdite par la loi et possible d'emprisonnement ou d'amende.

Voyez les pages blanches pour le magasin Radio Shack ou détaillant participant le plus près



La nouvelle version expurgée de toute référence idéologique de la Constitution portugaise entre en vigueur

LISBONNE (AFP) — La nouvelle version — expurgée de toute référence idéologique — de la Constitution portugaise adoptée au lendemain de la «révolution des œillets» du 25 avril 1974 est entrée en vigueur hier, marquant un tournant dans l'ère post-salazarienne.

Cheval de bataille du premier ministre social-démocrate Anibal Cavaco Silva lors de la campagne électorale de juillet 1987, la révision de la Constitution, adoptée le 1er juin dernier par le Parlement et promulguée le 7 juillet par

le président Mario Soares, marquant la fin de la période agitée qu'avait connue le Portugal après la chute de la dictature salazariste, en 1974.

Elle vise notamment à permettre à M. Cavaco de poursuivre ses

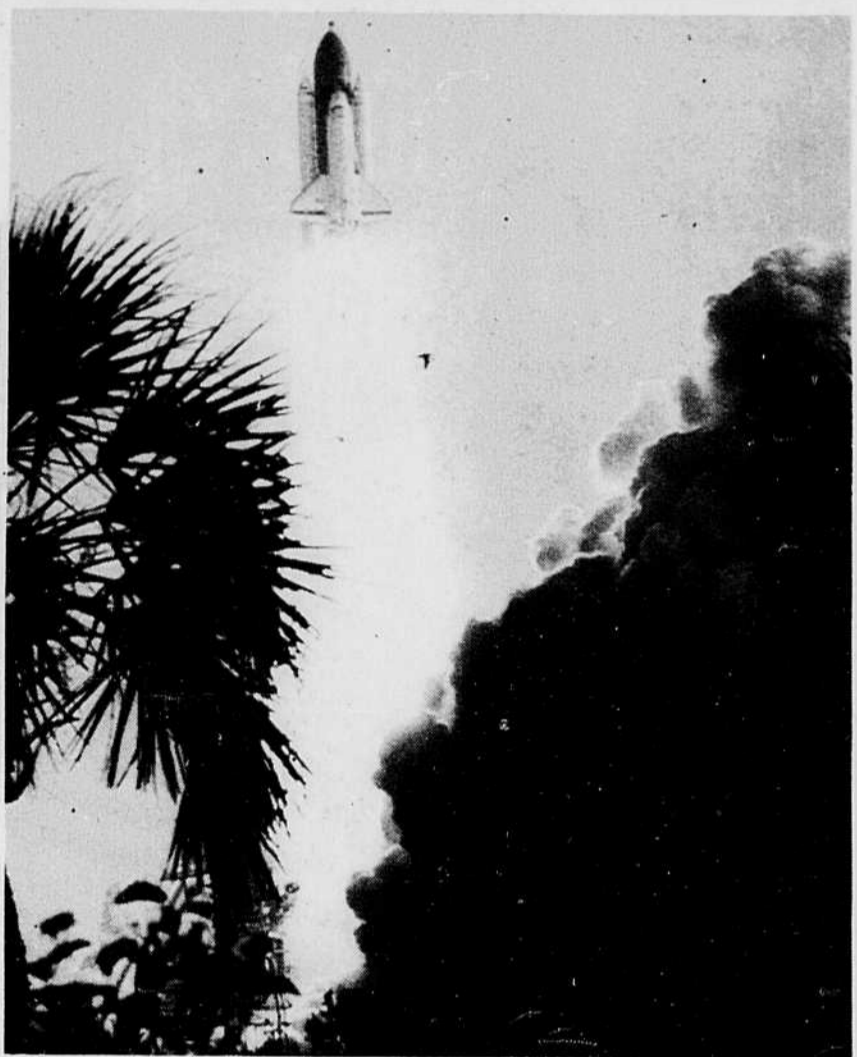
réformes économiques et préparer le pays à faire face aux défis européens du grand marché unique de 1993.

La majorité des deux tiers requise pour cette révision a été assurée par les voix du Parti social démocrate (au pouvoir), du Parti socialiste, principale force de l'opposition, du Parti rénovateur démocratique (PRD, centre-gauche) et du Centre démocratique et social (CDS, chrétiens de droite). Le Parti communiste, les verts, deux députés socialistes et quatre députés du PSD représentant l'archipel de Madère ont voté contre.

Justifiant le soutien des socialistes à l'amendement de la Constitution, M. Jorge Sampaio, secrétaire général du PS, avait déclaré «Finis maintenant les alibis pour l'incompétence gouvernementale», estimant que grâce aux tractations de son parti avec le PSD les droits des travailleurs avaient été sauvegardés.

Le nouveau texte, qui apporte 202 modifications à la Constitution, ne fait plus état de la «transition vers le socialisme et l'appropriation collective des moyens de productions». Supprimant le «caractère irréversible des nationalisations» entreprises au lendemain de la Révolution, le nouveau texte permettra au gouvernement de M. Cavaco d'accroître sa campagne de privatisations, menée jusqu'ici avec la plus grande prudence.

L'an dernier, le premier ministre portugais avait fait approuver une loi autorisant la transformation d'entreprises publiques en sociétés anonymes de capitaux publics par la vente de 49 pour cent des leurs actions, enclenchant le processus de privatisations.



(Laserphoto AP)

Retour de Columbia dans le ciel

La navette spatiale Columbia, qui n'a pas volé depuis la catastrophe de Challenger en janvier 1986, a été lancée hier matin à 8h37 du Cap Canaveral, avec à bord cinq militaires astronautes, pour mettre en orbite un satellite militaire secret. Malgré le secret observé par le Pentagone, les experts pensent qu'il s'agit d'un satellite d'observation perfectionné doté de caméras ultra-sensibles et baptisé KH-12. L'autre option serait un satellite radar de type Lacrosse.

CORRECTION



Correction apportée à notre circulaire insérée dans La Tribune du 9 août.

Page 6: Fil à tricoter régulier "Phentex" à 3 brins ne sera pas disponible.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour tout inconvénient.

3041

Fantaisie de lumières!

Ensemble de deux projecteurs sur rail avec platine. Blanc ou noir. **99\$**

Lampe halogène sur pied. Blanc ou noir. **99\$**

Lampe halogène encastrée, dirigeable. Blanc ou noir. **59\$**

Lampe halogène triple, suspendue. Blanc ou noir. **229\$**

Ventilateur 52 po, 5 pales, avec ensemble de 3 lampes halogènes (ampoules incluses). Blanc ou noir. **269\$**

MULTI LUMINAIRE

Le Magicien de la lumière

Sherbrooke: 2745, rue King Ouest 822-2020

Arthabaska • Brossard • Drummondville • Galineau • Granby • Laval • Lévis • Longueuil • Neufchâtel • Pointe Claire • Québec • Repentigny • Rimouski • Saint-Jean • Saint-Léonard • Shawinigan • Sherbrooke • Trois-Rivières

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

IGA vous simplifie la vie

Prix en vigueur jusqu'au samedi 12 août 1989

DECOR 99¢

4 roule.

Avec le bon dans notre circulaire.

PAPIER HYGIÉNIQUE
2 épaisseurs, Blanc ou gris
DECOR

PÊCHES 3,49

Produit de l'Ontario — Canada No 1
Panier 4 L

LONGES DE PORC FRAIS 98¢/lb

Bout des côtes
Environ 1,4 kg

ÉPAULE DE PORC FUMÉE 79¢/lb

Genre Picnic
SWIFT PREMIUM

CAFÉ INSTANTANÉ 3,99 Ch.

Riche Mélange (200g)
Viva décaféiné (150g), Colombie (150g)
NESCAFÉ

JUS DE TOMATE 79¢

Canada de fantaisie
LIBBY'S
1,36 L

EAU DE JAVEL 99¢

IGA
3,6 L

PÂTES ALIMENTAIRES 79¢

5 variétés
GATTUSO
800 g

YOGOURTS 6/2,99

Nature, fruits au fond, légers, brassés
RESCENI
175 g

SAUCE À SALADE MIRACLE WHIP 2,99

1 L

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

THETFORD MINES Cooprix IGA Thetford 520, boul. Smith S.	BROMPTONVILLE Marché Castonguay Bromptonville Inc. 22 St-Joseph	COATICOOK Aux Aubaines Coatirook 265, rue Child	EAST ANGUS Marché Blouin 53, rue East Angus
SHERBROOKE Supermarché Dunant 1541, rue Dunant	SHERBROOKE Supermarché IGA 2530 Galt ouest	KNOWLTON Supermarché Clément 472, rue Principale	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2248, rue King Est
COOKSHIRE Supermarché I.G.A. Cookshire Inc. 115 Principale O.	ST-NICÉPHORE Supermarché Clément 4565, boul. St-Joseph	ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 16, rue Principale	ST-ÉLIE D'ORFORD Marché Clément 1065, Route 220
PLESSISVILLE Co-op 1971, rue Blideau	DISRAELLI Supermarché IGA 126, rue Champoux		

MOUCHOIRS DE PAPIER 79¢

IGA
200

LONGES DE PORC FRAIS 1,18 \$/lb

Bout du filet
Environ 1,4 kg

RAISINS VERTS 89¢/lb

Sans pépins
Produit de la Californie
Catégorie no 1
THOMPSON



* marque de certification d'IGA Canada ltée

Boniprix



affilié à
Huon et Desudelin ltée

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

INTERNATIONAL

Greenpeace veut empêcher le déchargement de BPC en provenance de Montréal

LONDRES (PC) — L'organisme environnemental Greenpeace est déterminé à empêcher le déchargement de biphényles polychlorés en provenance de Montréal. Une porte-parole de l'organisme a déclaré hier soir que des pneumatiques tenteront de bloquer l'accès au quai au navire soviétique «Khudozhnik Saryan» qui doit accoster aujourd'hui à Tilbury, dans l'est de la capitale anglaise.

Or, les autorités du port de Tilbury, situé à l'embouchure de la Tamise, auraient décidé hier de ne pas accepter le conteneur de six barils que transporte le «Saryan». La décision a été prise en raison de l'inquiétude du public

et du souci de l'environnement, a précisé un porte-parole des autorités portuaires.

Ces BPC ne proviennent toutefois pas de Saint-Basile-le-Grand, mais de différentes sources, selon un contrat avec Rechem International Ltee, propriétaire de l'incinérateur de Pontypool, dans le Pays de Galles. Le Canada exporte des BPC à cet endroit depuis deux ans.

Le premier navire transportant les BPC de Saint-Basile-le-Grand doit pour sa part arriver à Liverpool le 16 août avec 15 conteneurs. Au total, 3,600 tonnes de l'entrepôt incendié le 23 août dernier doivent être transportées au cours des prochaines semaines.

Ces deux envois ne sont pas sans semer une certaine confusion chez les protestataires.

Des représentants de partis politiques et d'autres groupes voués à l'intérêt public ont aussi annoncé leur intention de protester ouvertement et ont déjà demandé des rencontres officielles avec des diplomates canadiens à Londres.

Un porte-parole du port de Tilbury a confirmé la présence de BPC sur le Saryan et l'agence Anglo-Soviet Shipping a fait de même en précisant que les six barils de BPC étaient bien destinés à l'incinérateur de Pontypool.

Greenpeace s'oppose à l'importation des BPC canadiens en territoire britannique pour les raisons suivantes:

— le Canada devrait assumer le traitement de ses déchets puisqu'il possède la technologie équivalente à celle que l'on trouve à Pontypool;

— le transport de matières toxiques par navires met en danger l'environnement marin ainsi que la santé et la sécurité des personnes qui les manipulent;

— l'incinération des BPC est néfaste pour les personnes qui vivent dans les environs de l'incinérateur.

Greenpeace avait demandé hier aux débardeurs de Tilbury de refuser de manutentionner les conteneurs de BPC. La demande, dans laquelle il est bien question des «15 conteneurs qui constituent le premier envoi», faisait de toute évidence référence à celui de Saint-Basile-le-Grand. Or, ces BPC-là seront débarqués à Liverpool, et non à Londres.

Les responsables de Greenpeace n'étaient pas disponibles hier pour dire s'ils savaient que les BPC à bord du «Khudozhnik Saryan» n'étaient pas ceux de Saint-Basile-le-Grand. L'annonce de l'arrivée de la première expédition a soulevé un tollé de protestations tant dans la population que dans les journaux à sensations.

Le «Star» de Londres titrait hier, sans savoir qu'il se trompait de navire: «Le navire de la mort», «La fin du monde» et «La vallée de la peur», croyant que le «Saryan» transportait les 15 premiers conteneurs de Saint-Basile.

Trois compagnies de Montréal exportent régulièrement depuis 1987 des BPC et des huiles contaminées à l'incinérateur de Pontypool.

Il y a souvent eu des protestations au sujet de la présence de cette entreprise, mais c'est l'annonce que les BPC de Saint-Basile y seraient détruits, il y 10 jours, qui a mis le feu aux poudres.



(Laserphoto AP)

La baie de San Francisco fortement secouée

Un employé d'une épicerie de Los Gatos, en Californie, semble découragé devant tout le travail qui l'attend. A l'origine de son malheur, un violent tremblement de terre qui a secoué la baie de San Francisco durant une dizaine de secondes hier, brisant des vitres, provoquant des chutes de rochers et causant indirectement la mort d'un homme qui, apparemment pris de panique, a sauté par la fenêtre du 5ème étage de son appartement. Aucun dégât important n'a été signalé. Le tremblement de terre, d'une intensité de 5,1 sur l'échelle de Richter, a eu lieu à 1h13 locale. Son épicentre était situé sur la faille de San Andréas à une vingtaine de kilomètres de San José, selon le centre de surveillance géologique local. Une réplique d'intensité 4,2 a été ressentie 31 minutes après le premier séisme.

RADIAL HAUTE PERFORMANCE LE MOINS CHER

à partir de **89⁹⁵\$**

EAGLE ST
LETTRES BLANCHES EN RELIEF

Dimension	Prix de solde
P175 70R13	89.95 \$
P185 70R13	95.95
P195 70R13	98.95
P205 60R13	103.95
P195 70R14	107.95
P205 70R13	114.95
P215 70R14	117.95
P225 70R14	121.95
P195 60R14	109.95
P215 60R14	112.95
P235 60R14	121.95
P245 60R14	128.95
P225 70R15	118.95
P235 70R15	131.95
P215 65R15	119.95
P245 60R15	136.95
P255 60R15	139.95
P275 60R15	155.95

RADIAL À NERFURES D'ÉTÉ

à partir de **54⁹⁵\$**

CUSTOM POLYSTEEL
FLANC BLANC

Dimension	Prix de solde	Economies
P155 80R13	54.95 \$	15.00 \$
P175 80R13	64.95	15.00
P185 80R13	74.95	15.00
P185 75R14	75.95	15.00
P195 75R14	79.95	15.00
P205 75R14	83.95	15.00
P225 75R14	89.95	15.00
P205 75R15	81.95	15.00
P215 75R15	87.95	15.00
P225 75R15	91.95	15.00
P235 75R15	96.95	15.00
P235 75R15XL	99.95	15.00

NOTRE NOUVEAU RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX

à partir de **75⁴⁵\$**

INVICTA GL
FLANC BLANC

Dimension	Prix de solde	Economies
P155 80R13	75.45 \$	25.00 \$
P175 80R13	87.45	25.00
P185 80R13	95.45	25.00
P185 75R14	101.45	25.00
P185 75R14	100.45	35.00
P185 70R14	110.45	35.00
P195 75R14	105.45	35.00
P195 70R14	116.45	35.00
P205 75R14	110.45	35.00
P205 70R14	124.45	35.00
P205 75R15	110.95	50.00
P215 75R15	114.95	50.00
P225 75R15	122.95	50.00
P235 75R15	130.95	50.00
P235 75R15XL	150.95	50.00

LETTRES NOIRES DENTÉES

Dimension	Prix de solde
P175 70R13	85.45
P185 70R14	109.45
P195 75R14	98.45
P195 70R14	110.45
P195 75R15	98.95
P205 75R15	102.95
P225 75R15	116.95
P235 75R15XL	137.95

RADIAL TOUTE SAISON HAUTE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX

à partir de **121⁹⁵\$**

EAGLE GT+4
LETTRES NOIRES DENTÉES

Dimension	Prix de solde
P185 70R14	121.95 \$
P195 70R14	123.95
P215 60R14	131.95
P215 65R15	139.95
P205 60R15	131.95
P215 60R15	134.95
P215 60R16	138.95
P225 60R16	144.95
P205 55R16	142.95

LETTRES BLANCHES DESSINÉES

Dimension	Prix de solde
P195 70R14	128.95
P215 60R14	132.95
P195 70R15	137.95
P215 65R15	139.95
P225 70R15	149.95

LETTRES NOIRES DENTÉES (RAPPORT DE VITESSE HR/VR)

Dimension	Prix de solde
P205 60HR14	137.95
P215 70HR15	151.95
P225 70HR15	156.95
P215 65R15595V	169.95
P195 60R1587H	138.99
P205 55HR16	159.95
P205 55VR16	174.95
P225 60VR16	182.95

LETTRES BLANCHES DESSINÉES (RAPPORT DE VITESSE HR)

Dimension	Prix de solde
P195 70HR14	137.95
P205 70HR14	141.95
P195 60HR14	137.95
P225 60HR14	144.95
P235 60HR14	149.95
P225 70HR15	157.95
P215 65HR15	149.95
P215 60HR15	143.95
P245 60HR15	174.95
P255 60HR15	186.95

RADIAL TOUTES SAISONS LE MOINS CHER

à partir de **47⁹⁵\$**

S4S
FLANC BLANC

Dimension	Prix de solde
P155 80R13	47.95 \$
P175 75R14	62.95
P195 75R14	64.95
P205 75R14	67.95
P205 75R15	72.95
P215 75R15	74.95
P225 75R15	77.95

Eagle GT vu. Eagle GT voulu. En solde GTeu!

Si vous avez toujours voulu des pneus Eagle ou si vous devez remplacer ceux que vous avez, profitez dès aujourd'hui de ce solde des pneus haute performance. Nous vous proposons aussi des rabais intéressants sur les pneus radiaux toutes saisons Invicta GL, Tempo et plusieurs autres. Voyez votre détaillant Goodyear participant d'ici le 12 août.

GOODYEAR

AUCUN ACOMPTÉ • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES

* Pour les pneus et les services automobiles de plus de 150.00\$. Versement calculé d'après un programme de financement différé à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. Veuillez vous rendre à un Centre de service automobile Goodyear pour de plus amples renseignements.

CENTRE DE SERVICE AUTO GARANTIE GOODYEAR

SHERBROOKE, QUÉBEC
2025, rue King ouest
De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00
Mécaniciens en devoir pour vous servir mieux, le samedi toute la journée.

569-9288

CENTRE DU PNEUS GOODYEAR

PNEUS DES CANTONS DE L'EST
*SHERBROOKE, QUÉBEC
570, rue Wellington sud.
De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine
Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00

567-5283

GOODYEAR. COMPTEZ SUR NOUS.

LA QUALITÉ À PRIX INCOMPARABLES

TEINTURE PRÉSERVATIVE SEMI-TRANSPARENT

Teinture à bois extérieure à l'huile de lin contenant des produits hydrofuges.

20⁹⁵\$

TEINTURE POUR TERRASSE

Teinture à bois opaque pénétrante et résistante pour l'extérieur. Protège le bois soumis aux intempéries et à l'usure, sans peler, craquelier ou cloquer.

20⁹⁵\$

TEINTURE POUR BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION

Teinture opaque hydrofuge spécialement formulée pour le bois traité sous pression. Donne un fini résistant et durable.

17⁴⁵\$

Il pénètre dans le bois en permanence!

CUPRINOL®

Offre spéciale en vigueur pour un temps limité chez tous les détaillants participants.

<p>CENTRE DE RÉNOVATION DE COATICOOK INC. 137, rue St-Jean-Baptiste COATICOOK (819) 849-4811</p>	<p>GABRIEL COUTURE & FILS LTÉE 2, chemin St-Onge, R.R. 3 RICHMOND (819) 826-3777</p>
<p>GASTON CÔTÉ INC. 1000, rue Galt Est SHERBROOKE (819) 564-8841</p>	<p>ADÉLARD LEHOUX & FILS LTÉE 1305, avenue Champlain DISRAËLI (418) 449-2825</p>

LE GRAND BALAYAGE "89"

DES RABAIS JAMAIS VUS

900\$ à 3500\$

Jetta

Fox

A coup sûr

Sherbrooke Automobile

2959 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE, QC 569-9111

PRIX

SERVICE

PERFORMANCE